



RAPPORT ANNUEL 2016



EAU POTABLE



1996-2016 : 20 ans d'activité

Le mot du Président



Globalement, le contexte économique tendu des années précédentes a peu changé en 2016. A cela s'ajoute toujours, pour l'ensemble des compétences, les surcoûts liés aux diverses évolutions réglementaires. Tout en prenant en compte ces éléments impondérables, l'ensemble des missions et projets ont été menés selon les prévisions, grâce à une gestion rigoureuse et une recherche continue d'efficacité.

L'année 2016 a été marquée symboliquement par l'anniversaire des 20 ans de la création du SYDED. Diverses actions ont été prévues à cette occasion à l'attention du grand public, des scolaires, des élus et des agents.

Cette année a coïncidé aussi avec la finalisation de l'agrandissement du siège social de Catus, suite à la diversification des compétences. Le nouveau bâtiment a été conçu pour allier le bien-être des occupants et le respect de l'environnement : tout a été réuni pour réduire son impact écologique et, en même temps, offrir de bonnes conditions de travail aux agents.

Dans le domaine du **Traitement des déchets**, d'importants travaux ont été réalisés, dans le cadre du plan national de relance du tri, pour optimiser le process du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste et accroître sa capacité. Cela nous a permis de consolider nos partenariats avec les départements limitrophes.

En parallèle, dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, au-delà du fort soutien au compostage individuel et collectif, de nouvelles actions ont été menées pour la réduction des déchets : animations "anti-gaspi", opérations "gourmet bag" et "sacs réutilisables"...

Par ailleurs, pour diversifier la valorisation des déchets verts, une expérimentation visant à extraire leur partie ligneuse et la valoriser comme combustible pour les réseaux de chaleur, a été conduite avec succès.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée par la mise en service de la première tranche du réseau de chaleur de Gourdon, le plus important que nous ayons réalisé à ce jour. A cela, s'ajoute la finalisation de l'opération de densification des réseaux qui a permis le branchement d'une centaine d'abonnés supplémentaires. En même temps que les études pour les projets de Figeac et Capdenac-Gare, un travail de recherche de solutions d'optimisation du fonctionnement des installations existantes a été mené. Ses préconisations seront mises en application dès 2017.

Dans le contexte de la réorganisation territoriale en cours sur le département et dans l'attente d'une vision plus claire pour les années à venir, les activités **Eau Potable**, **Assainissement** et **Eaux Naturelles** ont suivi leur cours sans évolution majeure. Néanmoins, suite à l'extension du siège, l'ensemble des agents qui travaillent dans ces domaines liés au cycle de l'eau se sont trouvés réunis dans les mêmes locaux. Le lien et les synergies de leurs travaux sont ainsi facilités et renforcés.

Dans l'ensemble de ses activités, le SYDED agit pour être à la hauteur du capital "confiance" accordé par les collectivités membres et pour donner entière satisfaction aux usagers et à ses partenaires. A ce titre, et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, nous cherchons à leur assurer le meilleur service au coût le plus juste, tout en intégrant le facteur environnemental à toutes nos missions. Porté par l'implication des élus et de son personnel, le SYDED garde le cap en renforçant son positionnement de "structure citoyenne" enracinée dans notre territoire.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAU POTABLE

Avant-propos	12
Contexte	12
Animation du réseau départemental.....	13
Principe.....	13
Étendue de la compétence	13
Adhésions.....	13
Interventions	14
Assistance à projets	15
Principe.....	15
Étendue de la compétence	15
Adhésions.....	15
Interventions	16
Assistance à la gestion du service	18
Principe.....	18
Étendue de la compétence	18
Adhésions.....	18
Interventions	19
Mission opérationnelle.....	21
Principe.....	21
Étendue de la compétence	21
Adhésions.....	22
Interventions	22
Bilan financier global	23
Commune de Cajarc.....	24
Caractérisation technique du service.....	24
Indicateurs de performance.....	24
Réalisations	24
Projets.....	24
SIAEP de Francoulès	25
Caractérisation technique du service.....	25
Indicateurs de performance	25
Réalisations	25
Projets.....	25

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	28
Pour les scolaires	28
Pour le grand public.....	28
Pour l'accompagnement des référents environnement	29
Prévention des risques.....	30
Santé - Sécurité : la Prévention	30
Environnement.....	30

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Département. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même, avec ses propres moyens humains et matériels, la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leur territoire.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
7 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	14 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	65 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	130 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
324 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	13 réseaux 1 254 bâtiments raccordés	Adhérents : 28 MOE AMO, 35 DSP GSP, 6 prod°	Adhérents : 10 ANC, 120 AC, 93 Boues	3 réseaux de suivi 23 sites de baignade

180 017 habitants (pop. municipale INSEE 2016).

209 431 habitants (pop. DGF 2015 : population totale + résidences secondaires).

ORGANISATION

En tant que structure publique, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

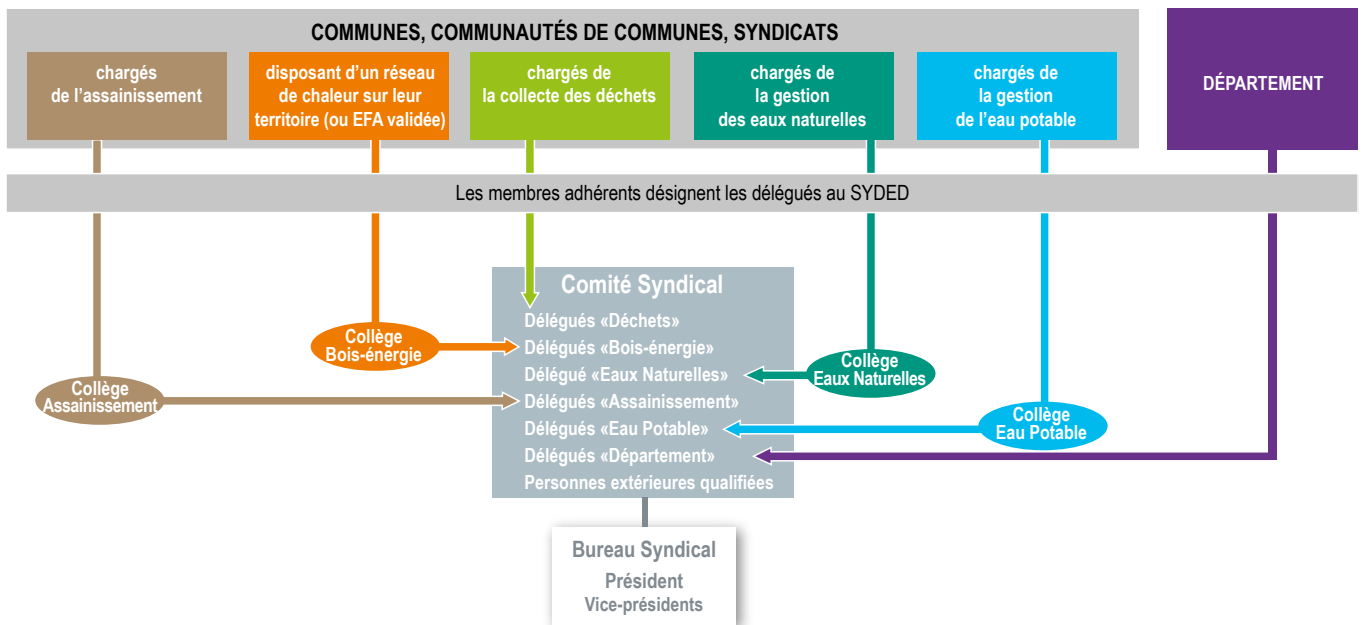
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

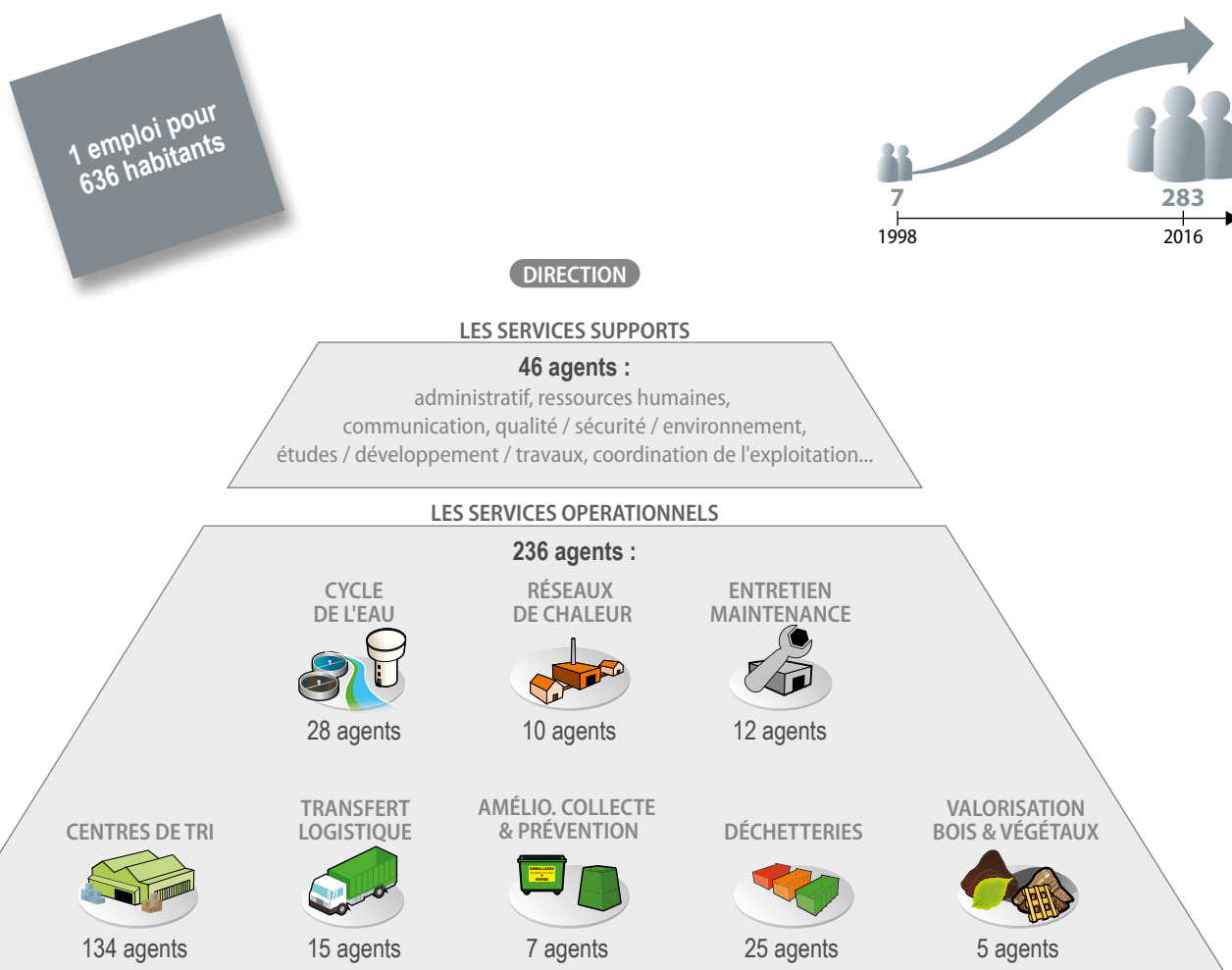
Effectif total au 31/12/2016 : 283 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



MOYENS MATÉRIELS



■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou assimilés (gravats),
- 13 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

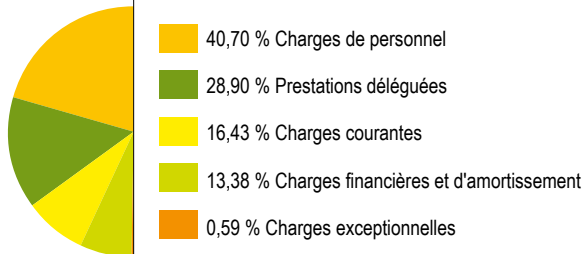
- 18 camions polybennes,
- 9 remorques PL,
- 32 engins (manutention, excavation, chargement, compactage),
- 4 broyeurs et 2 cribles (végétaux + bois),
- 46 véhicules légers,
- 256 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

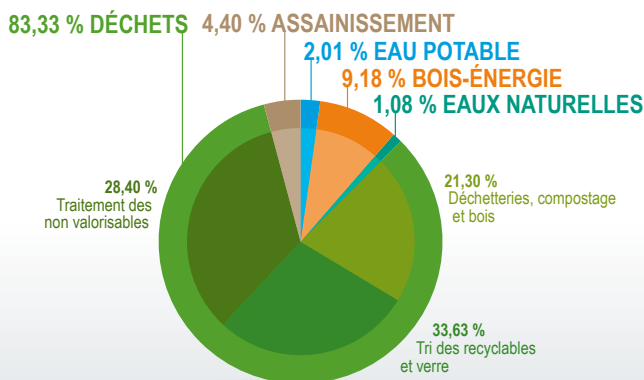
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 26 296 382 €

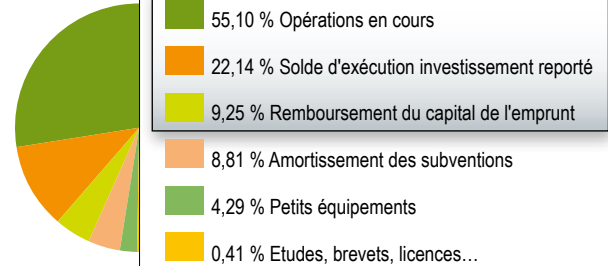


Répartition des dépenses par budget et par activité :

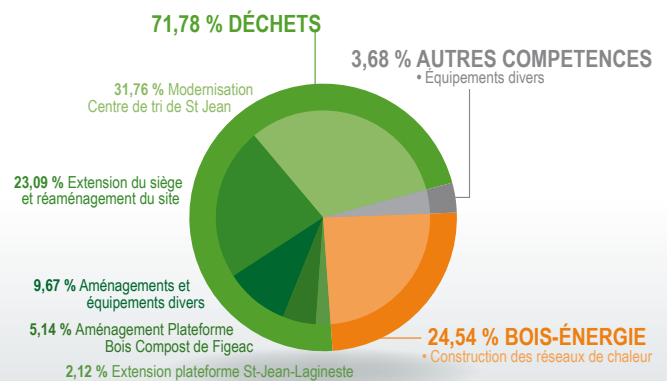


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 13 591 930 €



Répartition des dépenses réelles : 8 127 765 €



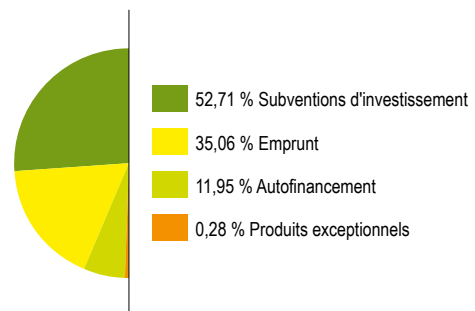
RECETTES : 29 007 080 €



Excédent 2016 : 2 710 697 €

dont 570 084 € d'excédent réel 2016
 et 2 140 613 € d'excédent reporté 2015, soit : 1 307 182 € Budget Déchets,
 448 499 € Budget Eau Potable,
 52 377 € Budget Eaux Naturelles,
 282 632 € Budget Assainissement,
 49 923 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 8 127 765 €



* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (16,65 millions d'euros) est de 19 ans (2035).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (7,15 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2016 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 132 037 tonnes de déchets, dont :

- 34 851 tonnes de recyclables
- 40 638 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 56 548 tonnes d'apports en déchetterie

D'importants travaux modifiant l'ensemble du process technologique (mécanisation plus large des modalités de tri des matériaux notamment des nouveaux types de plastiques) ont été réalisés durant l'été sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste permettant :

- d'améliorer le rendement de cet équipement,
- d'accroître sa capacité de 10 400 tonnes/an à 20 000 tonnes/an, sans modification majeure de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

Signature d'une convention d'entente avec le SMOCE et ses adhérents pour le tri des déchets recyclables de l'ouest du Cantal (1 500 tonnes par an).



Lauréat 2014 de l'appel à projet "**Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage**", ce programme est entré en phase opérationnelle en 2016. Parmi les projets lancés, le SYDED s'est attaché à répondre aux objectifs du volet Economie Circulaire de la Loi de Transition Energétique, concernant notamment la fin des sacs plastiques à usage unique et la gestion raisonnée des biodéchets (déchets alimentaires et déchets végétaux) :

Promotion des sacs réutilisables : suite à la suppression des sacs de caisse à usage unique, le SYDED a pris l'initiative d'une opération de sensibilisation des habitants et des commerçants, au bénéfice environnemental de ce changement. Le SYDED a fourni des sacs en coton bio et des supports de communication (affiche et flyers) à 140 commerces de bouche (boucherie, pâtisserie-boulangerie, traiteur, fromager...) afin d'expliquer l'évolution des pratiques d'achat.



100 % compostage : nos communes s'engagent avec l'aide des référents "environnement" très actifs sur leur municipalité, 11 communes(*) se sont investies pour un objectif "zéro déchet organique" et ont bénéficié pour cela de l'aide personnalisée du SYDED (accompagnement technique, soutien financier...), au travers du compostage, mais aussi de pratiques vertueuses pour la gestion des espaces verts (utilisation des végétaux broyés en paillage, zéro pesticide...). Bilan de cette 1^{ère} édition très positif : plus de 100 tonnes de biodéchets détournées des poubelles, soit 10 kg/habitant et sensibilisation au jardinage durable de près de 200 personnes.

(*) Duravel, Espère, Faycelles, Gignac, Gourdon, Laroque-des-Arcs, Mauroux, Peyrilles, Saint-Félix, Saint-Michel de Bannière, Ussel.

BOIS ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **13 réseaux**, avec 1 254 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **1 732 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de Gourdon a été mis en service le 06/10/2016. Il compte 47 abonnés dont l'hôpital et la cité scolaire.

Les projets de réseaux de chaleur de Capdenac-Gare et de Figeac ont été validés. Les travaux de construction du réseau de Capdenac-Gare débuteront à l'automne 2017, ceux du réseau de Figeac en début d'année 2018.

EAU POTABLE

Assistance technique

Environ 60 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2016 auprès des 28 collectivités membres. 35 collectivités bénéficient de l'**assistance à la gestion du service public**. Le SYDED a également accompagné 2 collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 281 603 m³ d'eau vendus.

Les études réalisées pour déterminer une solution de lutte contre la turbidité de la ressource de Cajarc ont abouti à des délibérations respectives et concordantes du SYDED et de la commune sur le procédé à mettre en œuvre.

Les études sur la sécurisation du secteur de Martel ont été menées. La poursuite de l'opération est tributaire des décisions des collectivités concernées.

La réalimentation en eau potable de la commune de Caillac à partir du syndicat d'Espère Mercuès a été organisée sous maîtrise d'ouvrage syndicale et maîtrise d'œuvre du SYDED.

ASSAINISSEMENT

Appui technique à l'exploitation des systèmes d'assainissement

437 interventions ont été réalisées sur 194 stations de traitement des eaux usées du département.

26 opérations d'Assistance aux projets d'assainissement sont suivies au 31 décembre 2016.

Assistance à la gestion des services publics d'assainissement collectif

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis, 2 assistances au renouvellement de contrat ont été réalisées et 3 prolongations de contrat DSP.

70 Rapports sur le prix et la qualité du service 2015 (RPQS) ont été produits et les données transmises sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations de traitement des eaux usées

10 283 tonnes de boues ont été traitées en 2016, principalement en compostage et épandage, pour 45 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

10 Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) adhérents au SYDED au 31 décembre 2016 regroupant 324 communes lotaises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.



EAUX NATURELLES



Connaissance des milieux aquatiques

1 085 prélèvements d'eau ont été réalisés pour près de 28 000 résultats d'analyses.

Gestion des eaux de baignade

L'étude "**animation et suivi des profils de baignade**" a démarré cette année : 5 profils ont été réalisés pour Cahors, Cazals, Douelle, Espagnac-Sainte-Eulalie et Lamothe-Fénelon.

En matière de communication :

- adaptation du nouveau widget mis à disposition des partenaires en fonction des informations qu'ils souhaitent faire apparaître sur leur site internet,
- forte augmentation de la consultation du site www.infeauloisirs.fr par les smartphones.

Suivis spécifiques

Deux suivis spécifiques conséquents ont été menés :

- sur le lac Vert à Catus, en appui technique et logistique du Grand-Cahors pour suivre l'impact des travaux de déconnexion de cette retenue,
- à Lamothe-Fénelon, en partenariat avec le SMPVD (Syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) pour quantifier et qualifier, les effets sur le milieu aquatique de la mise en dérivation du plan d'eau.

Activités "EAU POTABLE"

AVANT-PROPOS

Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.

Compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte variabilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement de l'État en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence "Eau Potable" à différents niveaux** : une assistance technique mutualisée apportée aux collectivités d'une part et d'autre part un volet plus "opérationnel" dans le domaine de la production d'eau et de la création de réseaux de réalimentation.

Par ailleurs, consécutivement au vote de la loi NOTRe et afin d'offrir un nouveau service aux collectivités demandeuses et aux intercommunalités, le Comité Syndical a modifié les statuts du SYDED afin d'envisager l'élargissement de la compétence "Eau Potable" à la distribution et permettre d'anticiper au mieux la perte de cette compétence pour les communes en 2020 et la disparition de certains syndicats.

CONTEXTE

Organisation territoriale : 101 collectivités publiques assurent le service d'eau potable et desservent environ 112 000 abonnés :

- 34 syndicats regroupent 322 communes pour environ 67 000 abonnés,
- 64 communes pour environ 45 000 abonnés.

Gestion du service public de l'eau potable :

- 4 syndicats et 50 communes gèrent leur service en régie (43 000 abonnés) soit 38 % des abonnés,
- 30 syndicats et 15 communes ont délégué leur service public d'eau potable (69 000 abonnés) soit 62 % des abonnés.

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 30 à 9 000 abonnés. Les 15 services les plus importants (> 2 000 abonnés) desservent 56 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotois.

Les réseaux d'eau potable :

- environ 9 000 km de réseaux (allant de 3 à 940 km suivant les collectivités), soit 12 abonnés au kilomètre en moyenne,
- rendement moyen de 59 %* pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante, mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres...

Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...).

Isolés, **de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement** en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m³ d'eau potable* oscille entre 0,84 € et 2,95 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,89 € HT / m³.

* Source : Etude sur le prix de l'eau 2015 - Département du Lot

ANIMATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale, le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quelle que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau potable.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma départemental AEP (adduction en eau potable) prévoit la desserte en eau des lotois à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux :

Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...).
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...).

L'adhésion à cette mission est gratuite.

ADHÉSIONS

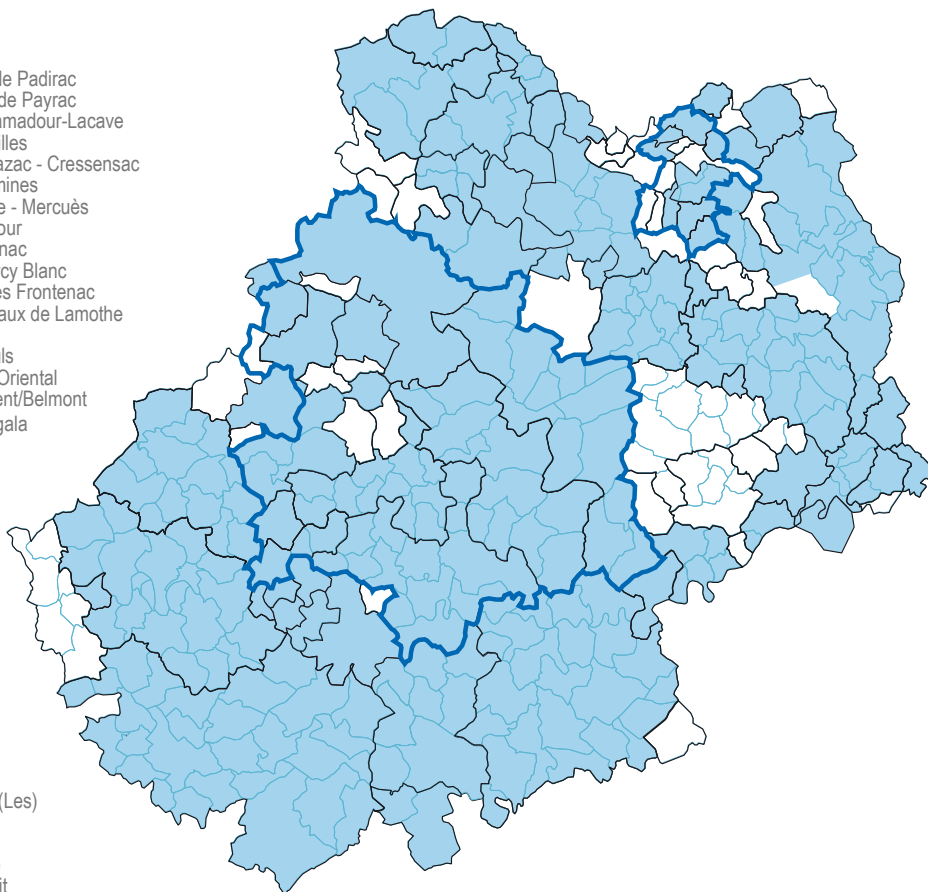
Au 31/12/2016, 65 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau Potable" (environ 100 000 abonnés, soit 88 % des abonnés lotois).

Syndicats :

- Syndicat Mixte de la Bouriane
- Syndicat Mixte Bretenoux - St-Céré
- Syndicat des Eaux du Doux
- SIAEP Aquareso
- SIEA Alvignac-Montvalent
- SIAEP de Belfort du Quercy - Montdoumerc
- SIAEP de Capdenac
- SIAEP Causse Sud Gramat
- SIAEP Causses de Gréalou
- SAEP Felzins Lentillac
- SIAEP de Francoulès
- SIAEP de la Pescalerie
- SIAEP et Ass de la région de Cazals
- SIAEP de l'Iffernet
- SIAEP de Martel
- SIAEP Moyenne Vallée Dordogne
- SAEP Région de Padirac
- SIAEP Région de Payrac
- SIAEP de Rocamadour-Lacave
- SIAEP de Peyrilles
- SIAEP de Sarrazac - Cressensac
- SIAEP de Thémines
- SIAEP d'Espère - Mercuès
- SIAEP du Blagour
- SIAEP du Bourmac
- SIAEP du Quercy Blanc
- SIAEP Faycelles Frontenac
- Syndicat des Eaux de Lamothe Cassel
- SIAEP Nuzéjols
- SIAEP Ségala Oriental
- SIAEP St Laurent/Belmont
- SIAEP Sud Ségala

Communes :

- Bagnac sur Célé
- Bétaille
- Biars-sur-Cère
- Bouyssou (Le)
- Bretenoux
- Cahors
- Cahus
- Caillac
- Cajarc
- Capdenac-Gare
- Catus
- Comiac
- Dégagnac
- Douelle
- Estal
- Figeac
- Floirac
- Gagnac-sur-Cère
- Gourdon
- Lavergne
- Leyme
- Parnac
- Payrignac
- Pradines
- Quatre-Routes-du-Lot (Les)
- Saint-Céré
- Saint-Cirq-Madelon
- Saint-Jean-Lespinasse
- Saint-Vincent-du-Pendit
- Sousceyrac-en-Quercy
- Teyssieu
- Vayrac
- Vigan (Le)
- Vire-sur-Lot



INTERVENTIONS

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séance de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.

Mises à jour régulières de l'extranet : espace "adhérents" du site internet du SYDED réservé aux élus.



ASSISTANCE À PROJETS

PRINCIPE

Les adhérents qui le souhaitent peuvent avoir recours au SYDED comme à un service technique mutualisé (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage), avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les différentes missions d'assistance technique (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseaux, renforcement...).

Mission 1bis - Assistance technique

- Assistance à projets (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

Participation variable à 5 tranches, applicable sur le montant du projet dégressif en fonction du montant du projet selon la grille suivante :

	Montant estimatif du projet (€ HT)				
	≤ 30 000	> 30 000 et ≤ 150 000	> 150 000 et ≤ 500 000	> 500 000 et ≤ 1 000 000	> 1 000 000
% appliqué	9,0 %	8,0 %	6,5 %	5,5 %	4,5 %

Maîtrise d'œuvre ▶

Assistance à maîtrise d'ouvrage ▶

500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).

ADHÉSIONS

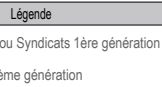
Au 31/12/2016, 28 collectivités adhèrent pour la mission assistance à projets (environ 37 700 abonnés, soit 34 % des abonnés lotois).

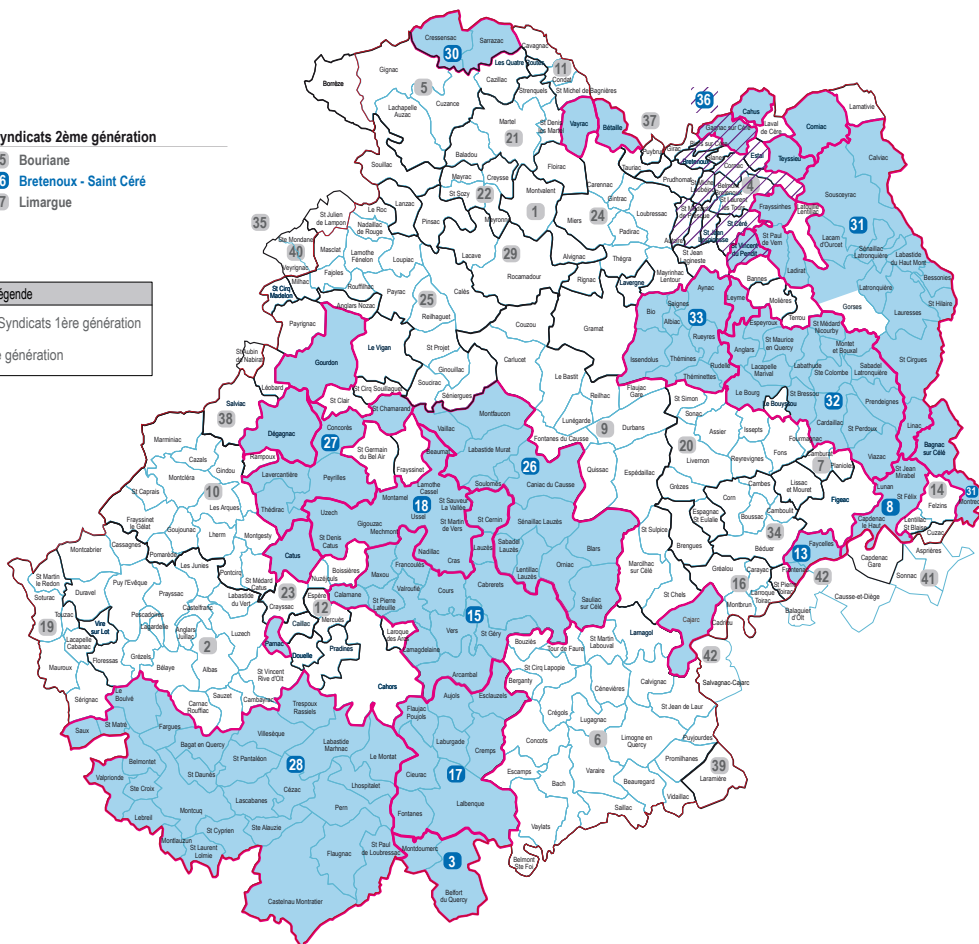
Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercues
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Ifernet
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémançe (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjols
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémènes
- 34 Vallée du Célé
- 38 Vallée du Céou
- 39 Région de Vailhourles
- 40 Veyrignac
- 41 Montbazens - Rignac
- 42 Syndicat intercommunal des Eaux de Foissac

Syndicats 2ème génération

- 35 Bouriane
- 36 Bretenoux - Saint Céré
- 37 Limargue

Légende




INTERVENTIONS

SIAEP IFFERNET

- Réhabilitation de la coupole du réservoir des Vitarelles
- Aménagement du captage du Tréboulou
- Renforcement zone d'activités de Cahors Sud
- Suivi d'un marché à bons de commande 2015-2018
- Création d'une station de reprise et renforcement de réseaux consécutif à l'abandon de la ressource de Loubéjac
- AMO pour le renouvellement des modules d'ultra-filtration et optimisation de la bâche d'eau brute à la station du Tréboulou
- Cahors "Les Ramonets" Renouvellement de réseaux
- AMO pour la passation d'un marché à bons de commande branchements 2017-2019
- Construction d'un réservoir semi enterré sur le secteur de Caussou

SIAEP FRANCOULÈS

- Finalisation du marché à bons de commande 2014-2016
- Renouvellement réseaux Arcambal – Pasturat (900 ml)
- Travaux divers - Modernisation réseaux
- Suivi du marché à bons de commande 2016-2018
- Accompagnement réalisation d'une étude diagnostic d'ouvrages - réservoirs Auzole et Verliez
- Optimisation de la sectorisation

COMMUNE DE LEYME

- Mise en place d'une unité de reminéralisation de l'eau
- Renouvellement de réseaux dans le cadre du plan d'action de réduction des fuites
- Mise en place DUP PPC

SIAEP PEYRILLES

- Suivi du marché à bons de commande 2015-2017

COMMUNE DE GOURDON

- Réfection des réservoirs du Bourg Bas

SIAEP QUERCY BLANC

- Renouvellement et renforcement de réseaux sur plusieurs communes du syndicat (10 815 ml)
- Finalisation du marché à bons de commande 2012-2014
- Suivi du marché à bons de commande 2015-2017
- Renouvellement réseaux Le Boulvé (1210 ml)
- Protection des ouvrages par la mise en place de clôture
- Etablissement d'un plan d'action contre les fuites
- Renouvellement de réseau Villesèque Pelissière
- Renouvellement Saint Vincent Rive d'Olt Les Roques
- Renouvellement réseaux 3 secteurs

COMMUNE DE BETAILLE

- Interconnexion Bétaile / Vayrac (1500 ml)

SIAEP SEGALA ORIENTAL

- Mise aux normes de l'unité de production du Tolerme
- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseaux ou aménagements divers
- Etude de l'adduction à Montredon, St Cirques et Latronquière
- Déplacement de réseaux Lacépède, Tournié Sournac (585 ml)
- Extension de réseaux à Sousceyrac (245 ml)
- Renforcement interconnexion avec le SIAEP du Sud Ségala
- Renouvellement de réseaux Latronquière

SIAEP DES EAUX DE LA PESCALERIE

- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseaux ou aménagements divers
- Pose comptage et réducteur + radio relève
- Renouvellement de réseaux suite au plan d'action

SIAEP SUD SÉGALA

- Finalisation renouvellement de réseaux en parallèle à la mise en place du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival (1 270 ml)
- Travaux divers sur devis 2016
- Réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure au réservoir de la Salvagie
- Unité de production Longuecoste - Mise aux normes du traitement

COMMUNE DE BAGNAC SUR CÉLÉ

- Réhabilitation des cuves des filtres à la station de traitement
- Dégrillage prise d'eau du Veyre

SIAEP THÉMINES

- Biscot – Modification de la désinfection à l'unité de production
- Théminettes : renouvellement de réseaux.
- Extension de réseaux entre La Bleymie et Pièces Vieilles
- Renouvellement réseaux Issendolus "L'hôpital" + secteur La bleymie
- Travaux divers 2016
- Renouvellement réseaux STEP Aynac
- Réalimentation UDI La Poncie pour abandon ressource
- Aynac Borie Grande renouvellement de réseaux

COMMUNE DE PARNAC

- Désinfection au captage de Parnac (DUP)

SIAEP FAYCELLES FRONTENAC

- Renouvellement de réseaux suite au plan d'action de réduction des fuites

COMMUNE DE SAINT MÉDARD DE PRESQUE

- Opération commune d'enfouissement de réseaux

COMMUNE DE SOUSCEYRAC EN QUERCY

- Etude d'optimisation de la désinfection de l'eau distribuée
- Inventaire des réseaux

COMMUNE DE CAJARC

- Renouvellement de réseaux secteur Faubourg et Andressac (1420 ml)
- Renouvellement du réseau de refoulement entre La Combelle et Escabasse

SIAEP DE CAPDENAC

- Réhabilitation du réservoir de Seyrignac

SIAEP DE LAMOTHE CASSEL

- Pose de compteurs de sectorisation et de réducteurs de pression
- Renouvellement de réseaux suite au plan d'action

COMMUNE DE TEYSSIEU

- Unité de chloration au réservoir de Lapale

SM BRETENOUX ST CERE

- Interconnexion entre le Syndicat Mixte et la commune de Biars-sur-Cère

COMMUNE DE CATUS

- Etude Interconnexion SIAEP Nuzéjols et Catus

SAINT JEAN LESPINASSE

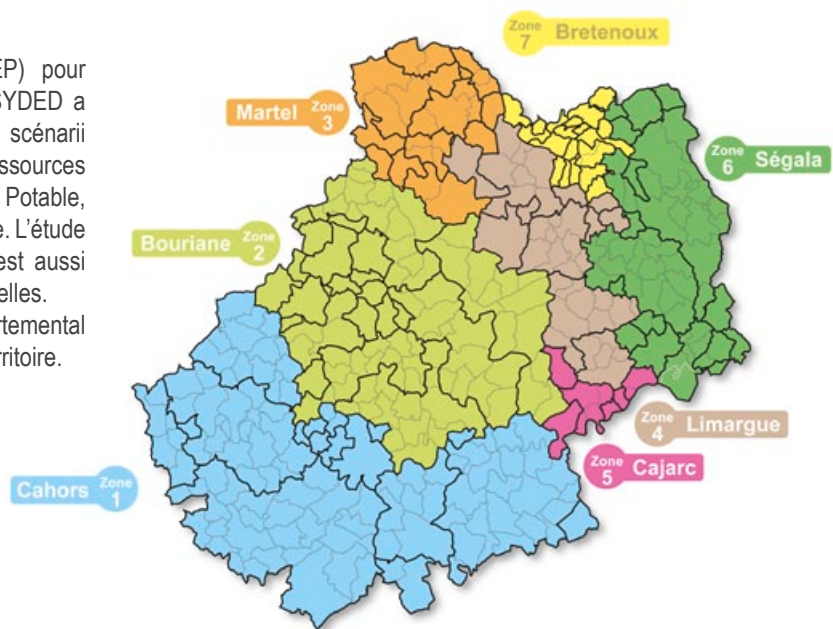
- Elaboration d'un plan d'action de lutte contre les fuites

SAINT VINCENT DU PENDIT

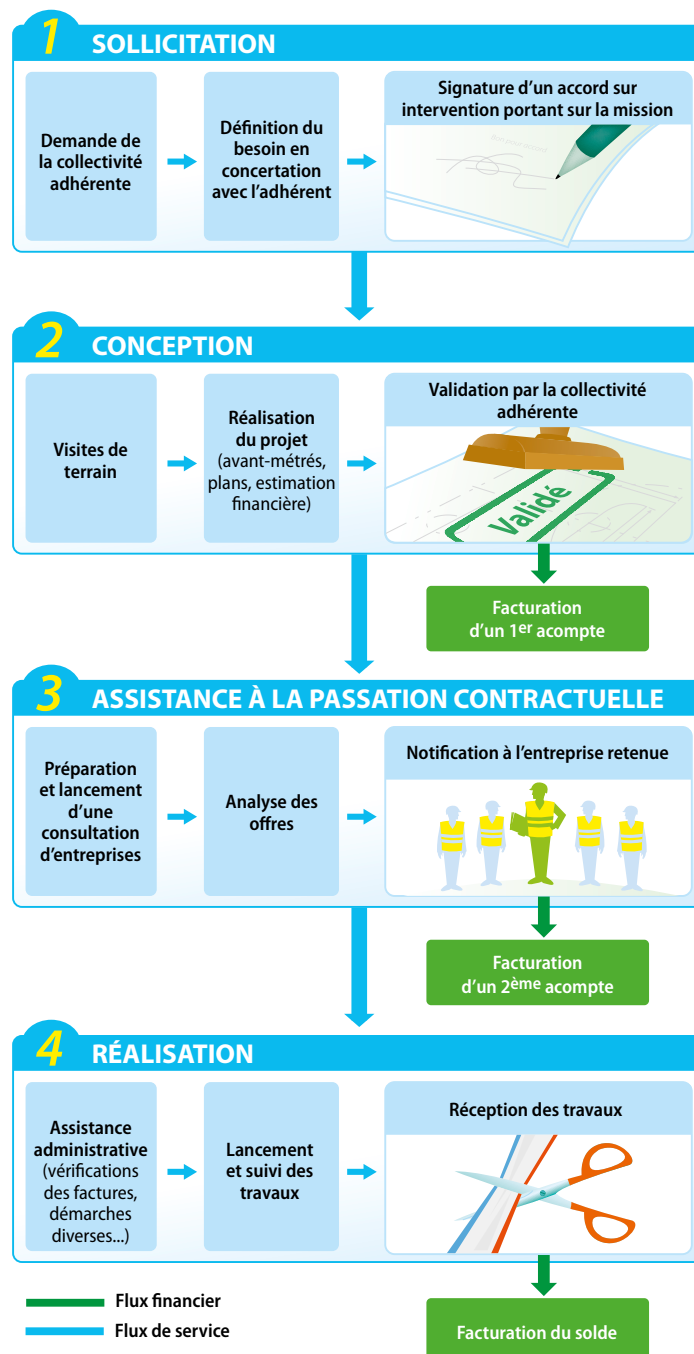
- Etude Extension de réseaux Foyt, Prat de la Millere, Les Vignes et Les Soles

DEPARTEMENT DU LOT

- Révision du Schéma Départemental (SDAEP) pour le compte du Département : dans ce cadre, le SYDED a étudié, pour chaque collectivité concernée, des scénarii d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée. L'étude de la mise aux normes des captages existants est aussi abordée pour pouvoir comparer les solutions entre elles.
- Déclinaison des orientations du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable sur l'ensemble du territoire.



LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



ASSISTANCE À LA GESTION DU SERVICE

PRINCIPE

Les adhérents peuvent avoir recours au SYDED comme service technique mutualisé en matière d'assistance à la gestion des services publics, avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED accompagne depuis juillet 2013 les collectivités en leur apportant une **assistance à la Gestion de Service Public** ainsi qu'une **assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public (RPQS, visites, expertises, conseil, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier)**.

Assistance à la gestion de service

- ▶ **Gestion Service Public**
500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).
- ▶ **Délégation Service Public**
8 000 € HT par prestation de renouvellement.

ADHÉSIONS

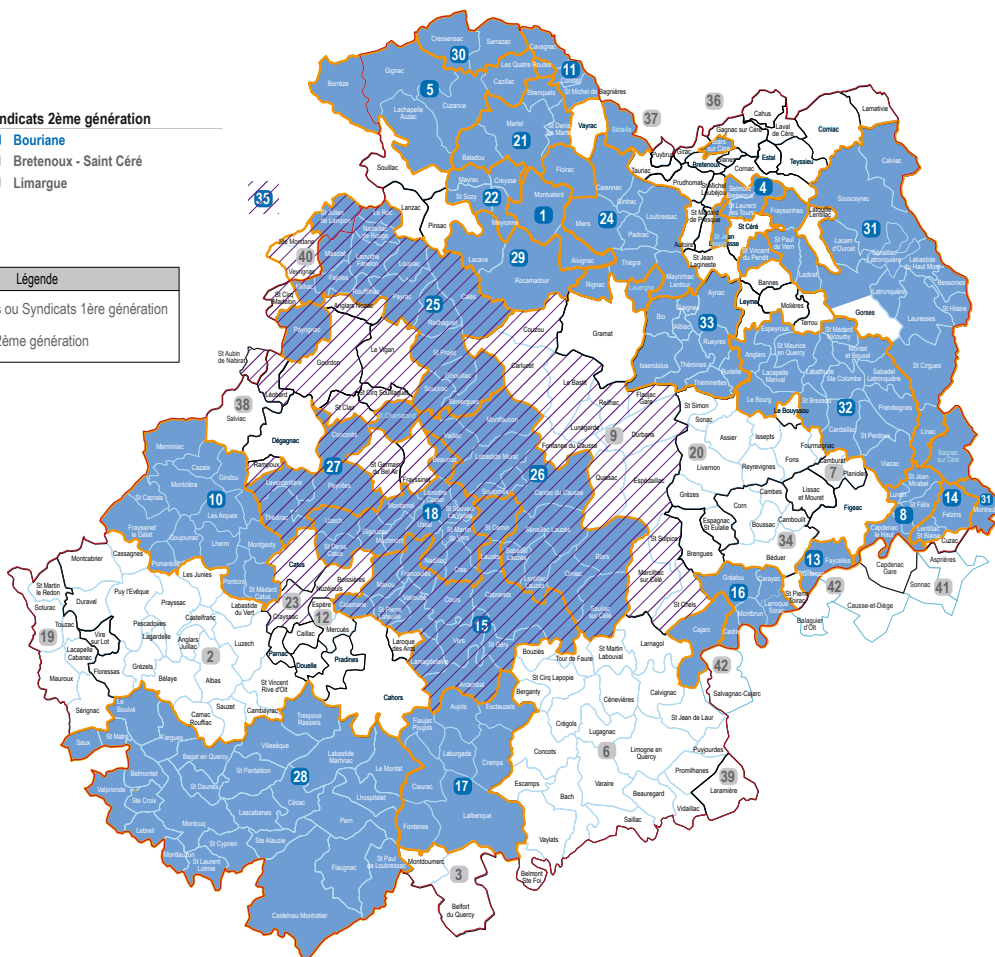
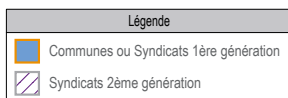
Au 31/12/2016, 35 collectivités adhèrent pour la mission assistance à la gestion du service public (environ 51 000 abonnés, soit 46 % des abonnés lotois et 75 % des abonnés en délégation).

Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercures
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Iffernet
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjols
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Crespensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémines
- 34 Vallée de Célé
- 38 Vallée de Céou
- 39 Région de Vailhourles
- 40 Veyrignac
- 41 Montbazens - Rignac
- 42 Syndicat intercommunal des Eaux de Foissac

Syndicats 2ème génération

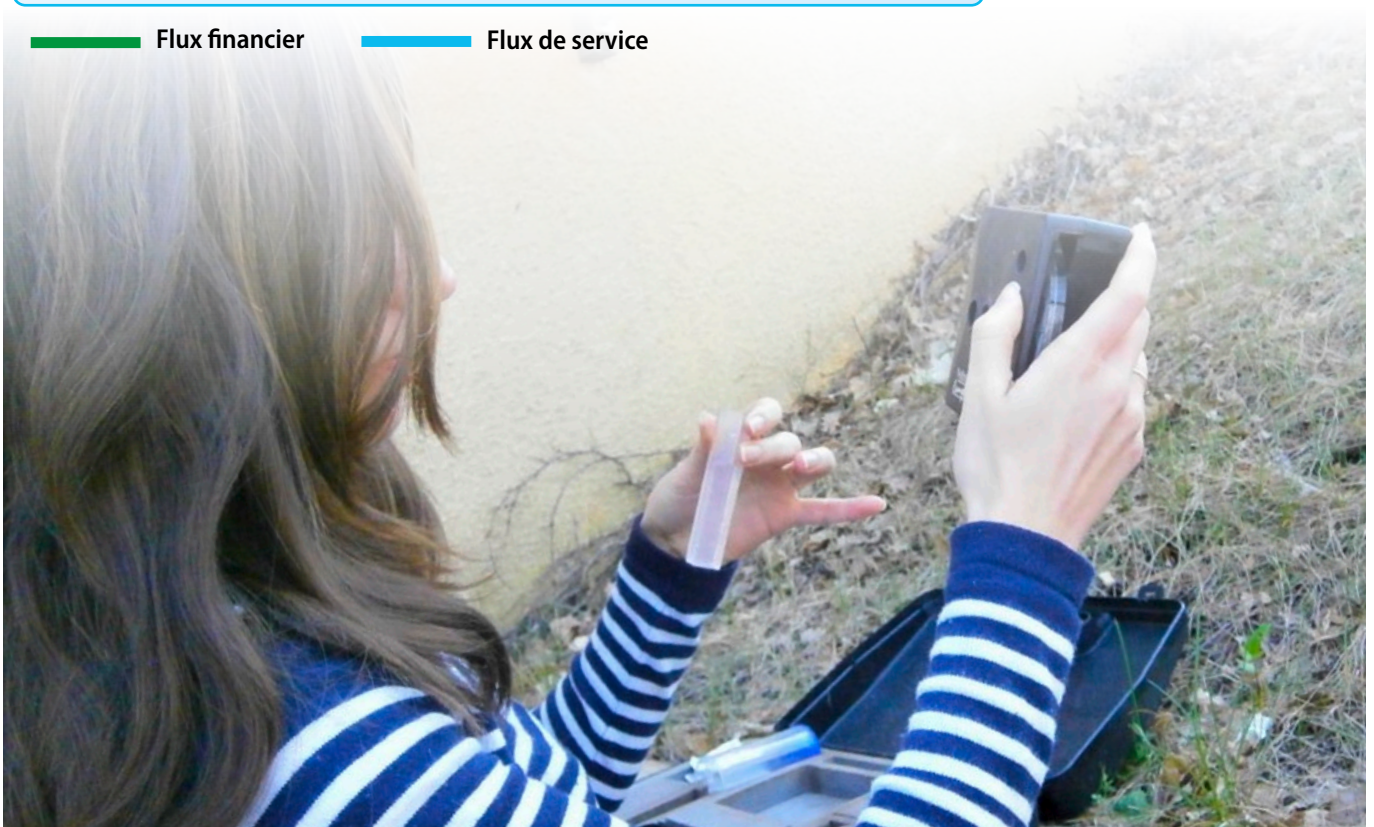
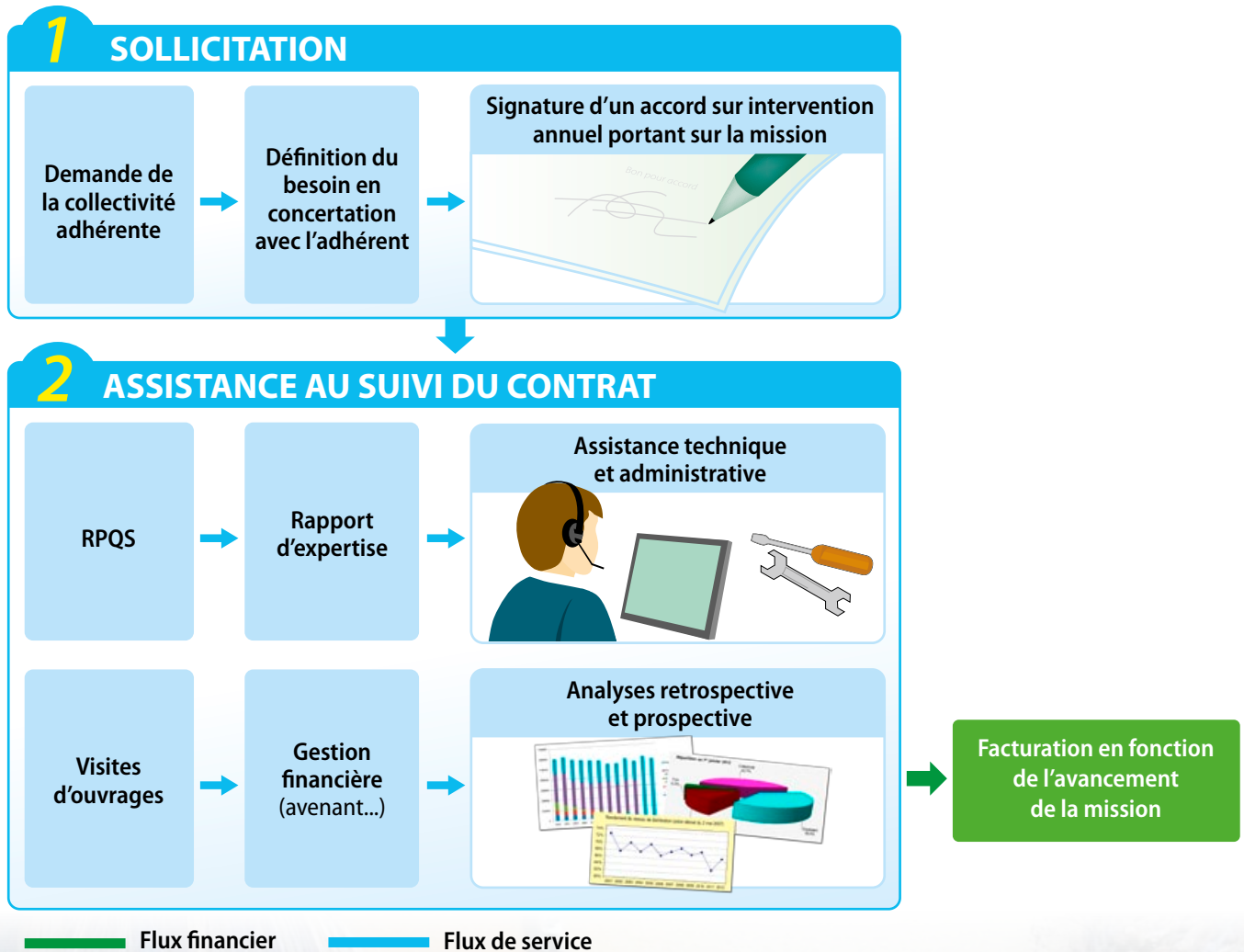
- 35 Bouriane
- 36 Bretenoux - Saint Céré
- 37 Limargue



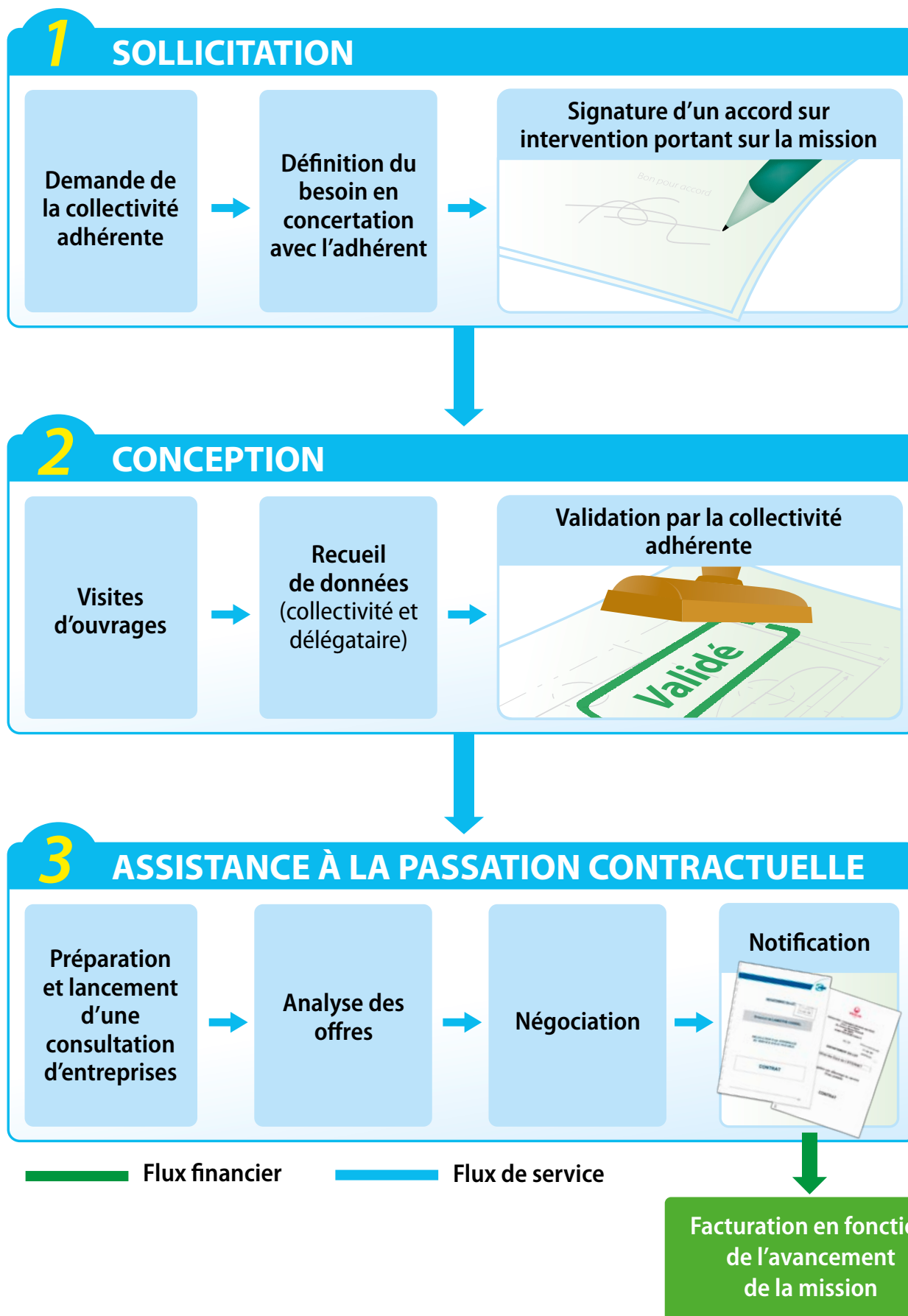
INTERVENTIONS

- 35 Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), 32 visites d'ouvrages et 32 rapports d'expertise réalisés
- 4 contrats de Délégation de Service Public (DSP) renouvelés en 2016

LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION GSP



■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DSP



MISSION OPÉRATIONNELLE

PRINCIPE

Depuis 2011, le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent. Ces dernières assurent quant à elles, la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du "stockage" de l'eau potable dans un réservoir (château d'eau). Cependant, d'autres situations particulières peuvent exister.

■ LES ENJEUX

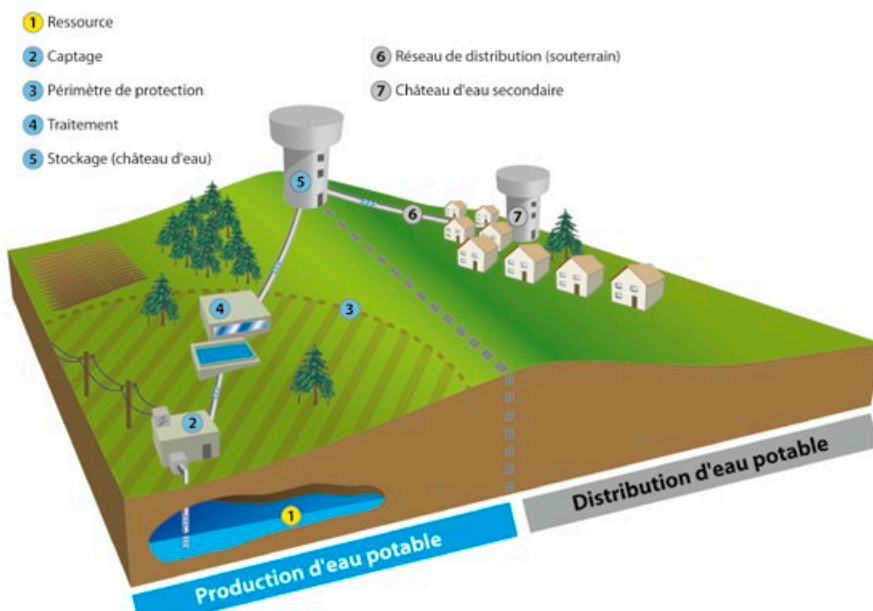
Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en termes d'approvisionnement :

- sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

Mettre en œuvre une solidarité départementale :

- sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource "eau" équivalent,
- sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.



ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Mission 2 - Opérationnelle

- ◆ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ◆ Création des captages et des ouvrages de production
- ◆ Gestion des ouvrages de production et de distribution (directe ou déléguée)
- ◆ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif défini en fonction du volume d'eau vendu (m³), des investissements réalisés et des coûts d'exploitation des équipements.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation. Il prend alors à sa charge les équipements, s'engage à produire une eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", **le SYDED souhaite avant tout rendre possibles la réalimentation et l'interconnexion de collectivités.** Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.

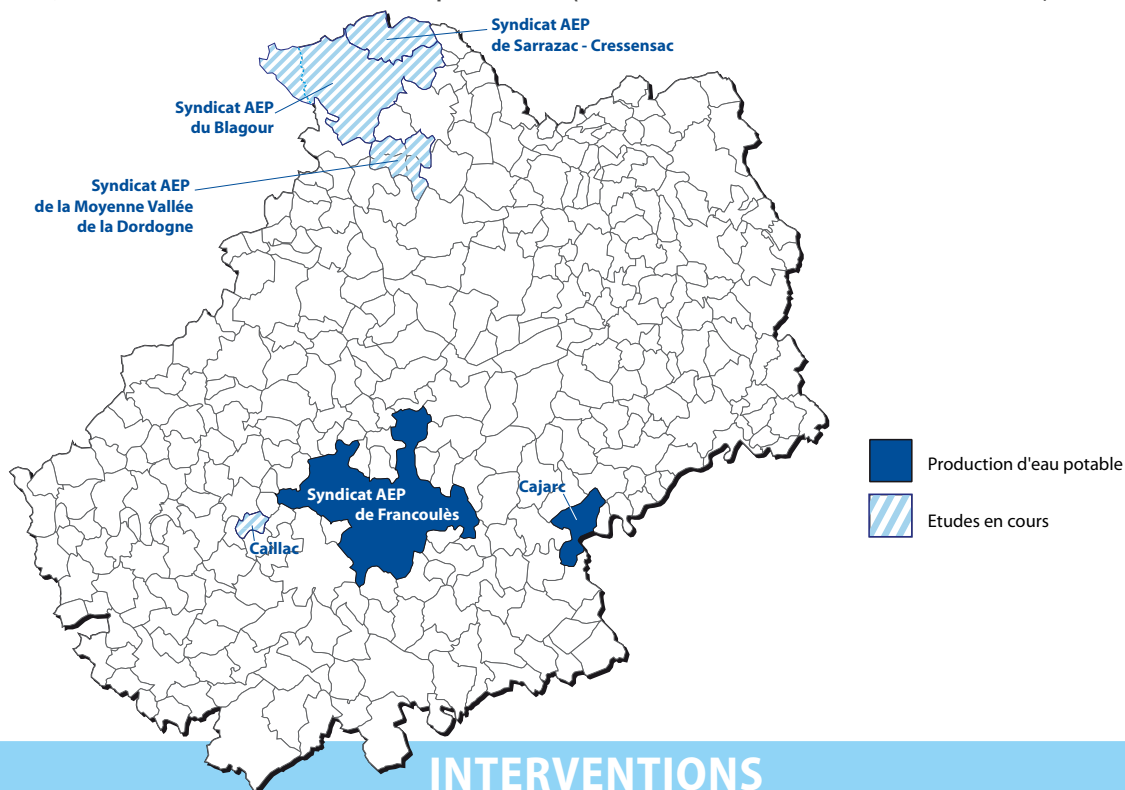
Suite au vote de la loi NOTRe, certaines collectivités adhérentes ont sollicité le SYDED pour étudier la possibilité de lui confier l'ensemble de la compétence "eau potable". Pour ce faire, **la compétence a été élargie à la distribution.** Désormais le SYDED peut gérer les équipements de distribution comme les abonnés et donc proposer une solution de gestion globale. Dans ce cas, les collectivités décident de transférer la totalité de leurs obligations sur la compétence "Eau Potable".

En gérant la partie "distribution", **le SYDED souhaite proposer une gestion optimisée à une échelle pertinente** afin d'organiser un service d'exploitation mutualisé et doté de moyens satisfaisants pour mener à bien les missions associées à la compétence. En outre, le SYDED souhaite également homogénéiser les pratiques liées à la gestion patrimoniale des infrastructures afin de pérenniser sereinement le fonctionnement de demain à un coût mutualisé, maîtrisé dans sa masse et son évolution.



ADHÉSIONS

Au 31/12/2016, 6 collectivités adhèrent à la mission opérationnelle (environ 8 600 abonnés, soit 8 % des abonnés lotois).



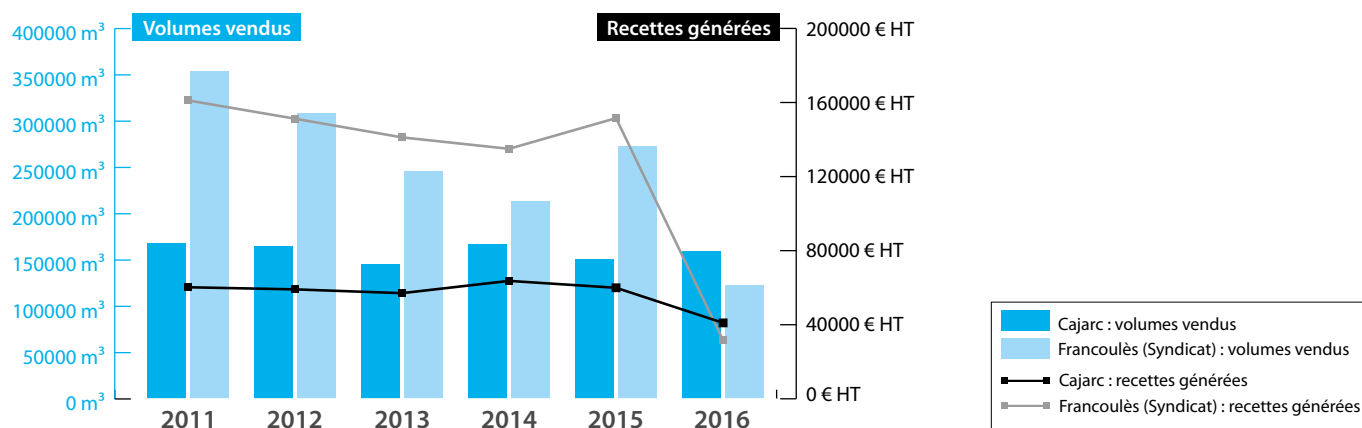
INTERVENTIONS

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès comprend :

- 3 stations de pompage,
- 4 335 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 281 603 m³.

La population desservie par les adhérents représente 4 300 abonnés soit environ 8 500 habitants.

Évolution comparée des volumes vendus aux adhérents et des recettes de vente d'eau



Les volumes vendus diminuent par rapport à 2015. Cette baisse s'explique par des arrêts de la production de Francoulès au court de l'année liés à la turbidité ainsi que par des non-conformités bactériologiques à l'été et à l'automne. Des problèmes techniques sur la station ont également nécessité l'interruption de la production afin d'intervenir sur les équipements (pompe, turbidimètre, horloge automatisme).

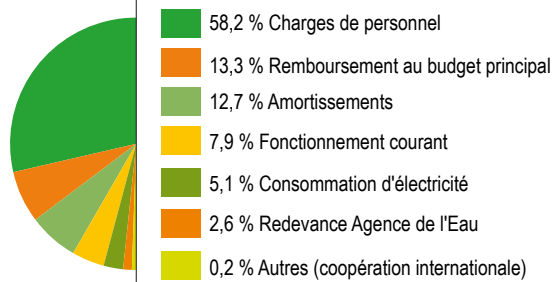
À la demande de la commune de Caillac, le SYDED a réalisé une étude de sécurisation / interconnexion sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone. En conséquence, la commune de Caillac a adhéré au SIAEP d'Espère Mercuès qui s'est positionné en tant que porteur du projet avec l'appui technique du SYDED.

En outre, suite à la réalisation d'un plan local de production et de distribution d'eau potable de la région de Martel sous maîtrise d'ouvrage du Département, le SYDED a finalisé une étude opérationnelle de faisabilité du scénario retenu par les collectivités de la région de Martel.

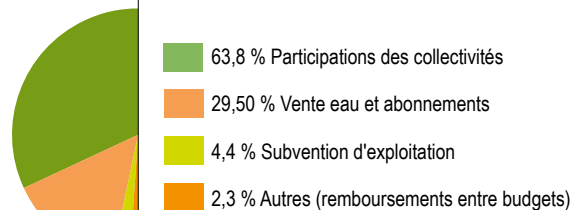
L'objectif est de répondre aux besoins de réalimentation et de sécurisation de la zone en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux. Trois collectivités sur quatre ont adhéré au SYDED pour réaliser les travaux. Il manque une adhésion pour engager l'opération.

BILAN FINANCIER GLOBAL

DÉPENSES : 592 232 €



RECETTES : 598 222 €



COMMUNE DE CAJARC



Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1^{er} janvier 2011.

La commune contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de La Combelle.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

Station Landenouze

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – milieux fissurés (karst)

Provenance de l'eau : forage (70 m de profondeur)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 158 950 m³

Volume vendu au délégataire : 158 950 m³

Linéaire de réseau : 4 335 ml

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	21	1	Présence de Giardia entraînant une restriction d'usage
Conformité physico-chimique	21	11	6 épisodes de turbidité dont 1 ayant entraîné une restriction d'usage.

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 80/120

Rendement du réseau de production : 98 %

Indice linéaire des pertes : 2,08 m³/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Nombre de réclamations : 0

RÉALISATIONS

Station de Landenouze :

- Remplacement pompe d'exhaure n°1
- Renouvellement d'un hydroéjecteur sur une ligne d'eau motrice de chloration
- Renouvellement compteur de production
- Renouvellement d'un débitmètre de chlore gazeux,
- Renouvellement compteur du réservoir de La Combelle
- Renouvellement réducteur de pression et compteur de vente du bourg de Cajarc.

PROJETS

- Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité,
- Remplacement de la pompe d'exhaure n°2 en préventif pour sécuriser la production en cas de panne,
- Établissement des études de projet pour le traitement de la turbidité au forage de Landenouze,
- Mise à jour administrative du captage et de la production.



TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DU CAUSSE DE SAINT-CHELS

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a entrepris un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage a notamment pour objectif de lever les incertitudes des origines des eaux brutes au niveau des captages de Landenouze (Cajarc) et de Montbrun (syndicat de Gréalou).

SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le SIAEP contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et Font Polémie.



CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

Station Font Polémie

Date de mise en service : 1960

Capacité nominale : 65 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – nappe

Provenance de l'eau : résurgence karstique (Fontpolémie)

Provenance de l'eau : puits dans aquifère (Boucayrac)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986

Volume prélevé : 124 585 m³

Volume vendu au délégataire : 122 653 m³

Station Valroufié – Belle Font

Date de mise en service : 1969

Capacité nominale : 15 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – nappe

Provenance de l'eau : puits

Type de filière : traitement de désinfection (chlore liquide)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967

Volume prélevé : 0 m³

Volume vendu au délégataire : 0 m³

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	17	8	Spores
Conformité physico-chimique	17	2	Dépassement turbidité

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

RÉALISATIONS

Station de Font Polémie :

- Changement compteur de production
- Renouvellement du turbidimètre
- Renouvellement évacuation des presse-étoupes des pompes vers trop-plein analyseur
- Sécurisation de l'accès à la ressource du lavoir
- Renouvellement d'une horloge de l'armoire électrique
- Renouvellement de la mise hors gel de la chloration

Puits de Boucayrac :

- Ajout d'une vanne dans le regard d'arrivée pour isoler la boîte à boues.
- Sécurisation de l'accès au puits

PROJETS

Station de Font Polémie :

- Mise en place des moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts
- Remise en état des canalisations d'eau au niveau de la station
- Renouvellement de la chloration gazeuse
- Etude de l'asservissement du prélèvement aux capacités hydrauliques de la ressource
- Travaux de déconnexion et d'abandon de la station de Valroufié – Belle Font (non retenue au SDAEP) à réaliser lorsque l'amélioration du transit syndical sera effectif.

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Ces opérations de sensibilisation se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot et sont réalisées uniquement à la demande des enseignants. Les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

Les deux thématiques proposées jusqu'alors, les déchets et l'eau, ont été complétées par une nouvelle animation sur le compostage.



Animation déchets
→ 62 classes
(soit 1 405 élèves sensibilisés)



Animation eau
→ 24 classes
(soit 543 élèves sensibilisés)



Animation compostage
→ 31 classes
(soit 694 élèves sensibilisés)

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 93 visites (soit 1 983 visiteurs)



POUR LE GRAND PUBLIC



SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED
(91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite est diffusé dans tous les foyers du territoire. Pour marquer les 20 ans du SYDED, sa présentation et l'organisation de son contenu ont été renouvelées. De même, les thématiques des dossiers spéciaux traitées cette année ont été consacrées à cet anniversaire :

- "Le SYDED a 20 ans" : une rétrospective globale de la gestion départementale instaurée lors de la création de ce nouvel organisme, complétée par une vue d'ensemble des activités confiées progressivement au SYDED.
- "Déchets : le SYDED agit avec vous depuis 20 ans" : une rétrospective ciblée sur l'activité historique et prépondérante, avec une ouverture vers les enjeux des années à venir.

Refonte du site internet

Pour renforcer sa sécurité et surtout pour le rendre compatible avec tous les formats d'affichage (smartphone, tablette, écran standard), le site internet a été entièrement refait. Avec une interface plus épurée, la navigation est plus facile, plus intuitive. Cette refonte réalisée tout au long de l'année 2016 permettra une mise en ligne du nouveau site début 2017.



Valorisation des sites de baignade

Une campagne d'affichage a été réalisée pendant la saison estivale sur une partie des abribus du Lot et dans les Offices de tourisme pour faire connaître ce potentiel touristique naturel du département.

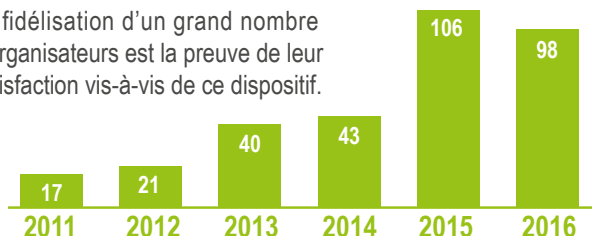
Des panneaux d'information du public ont été créés pour le site de baignade situés au bord du Lac du Tolerme.

Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Cette démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Le nombre de conventions de partenariat établies a connu une forte progression, amplifiée par les demandes provenant des référents "environnement" des communes. Le stock de matériel a été renforcé sur les 3 sites.

La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



Pour encourager et faciliter le déploiement de cette pratique auprès des communes, le SYDED leur a proposé d'acquérir leur propre matériel de tri, par un achat groupé plus avantageux.

Cette initiative a eu un grand succès : 60 double-support ont ainsi été acquis par 27 communes à un prix plus avantageux.

Promotion des sacs réutilisables

Pour marquer la suppression des sacs de caisse à usage unique, le SYDED a pris l'initiative d'une opération de sensibilisation des habitants et des commerçants, au bénéfice environnemental de ce changement. Cette opération a été réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et a été menée en partenariat avec la Fédération départementale des associations de commerçants du Lot (FDAC).

Le SYDED a fourni des sacs en coton bio et des supports de communication (affiche et flyers) aux 140 commerces de bouche adhérents (boucherie, pâtisserie-boulangerie, traiteur, fromager...) afin d'expliquer l'évolution des pratiques d'achat auprès de leurs clients.



Promotion du compostage et du jardinage durable

Dans le cadre du programme de réduction des déchets de jardin, de nouveaux outils ont été créés pour sensibiliser les habitants aux dangers des pesticides, les encourager aux pratiques alternatives et favoriser le compostage sur place. Ils ont été utilisés notamment sur des stands dans l'enceinte de plusieurs déchetterie, accompagnés de démonstration de broyage..

Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Raid urbain, Cahors
- Fête de la Rivière, Cahors
- CéléT, Figeac
- Lot of saveurs, Cahors
- Foire exposition, Gourdon
- Raid "Le Sportiv", St Cirq Lapopie
- Semaine du goût, Cahors
- Fête de la science, Figeac
- Course Ekiden, Cahors
- Semaine de la réduction des déchets



Fête de la rivière, Cahors

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

Promotion de l'éco-responsabilité

Lors des rencontres annuelles avec les référents environnements, des outils spécifiques leur ont été remis afin de faciliter le développement au sein de leurs communes des actions et des événements éco-responsables.



Promotion de la réduction et du compostage

Divers outils "sur mesure" ont été créés pour accompagner les actions menées localement par les référents environnements, notamment dans les communes engagées dans l'opération "Communes 100 % Compostage".



Perspectives pour l'année 2017

- Organiser une journée portes ouvertes sur les 3 bases de valorisation des déchets
- Poursuivre l'accompagnement du Programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage
- Réaliser une campagne ciblée sur les TLC (Textiles Linge Chaussures)
- Réfléchir à une animation pédagogique sur le gaspillage alimentaire

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Le renouvellement des instances du personnel a abouti à la création d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) et à la nomination de 4 référents Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Les membres de la DUP se réunissent à minima 4 fois par an sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité. Cette année, la DUP a par exemple été amenée à étudier la refonte du Règlement Intérieur.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

En 2016, la modernisation du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste a été l'occasion de supprimer le pré-tri, postes où de nombreuses situations à risque avaient été identifiées (manipulation de déchets volumineux, présence de DASRI...).

Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La mesure "phare" déployée en 2016 fut la formation de tous les salariés volontaires aux 1^{ers} secours "formation PSC1".

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité.

En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres.

En 2016, 126 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique... Les gardiens de déchetterie ont, eux, suivi une formation sur les premiers secours organisée par les Sapeurs-pompiers.

ENVIRONNEMENT

L'année 2016 a été marquée par une mise à jour administrative de 5 Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI du Montat, de Luzech, de Lacapelle-Marival, de Latronquièrre et Livernon). Ce travail répondant aux évolutions réglementaires de décembre 2014, a engagé autant d'enquêtes publiques et de passages en CODERST sans difficulté particulière. Cette démarche se poursuivra en 2017 pour encore 3 sites (Lauzès, Montcuq et Lalbenque).

Les services de l'État (DREAL) ont, par ailleurs, inspecté l'ISDI de Cazals. À l'issue de ce contrôle, aucune non-conformité majeure n'a été relevée.

L'année 2016 a également permis, dans la lignée de l'année précédente, de poursuivre les contrôles réglementaires sur 4 chaufferies soumises au régime de déclaration contrôlée (Catus, Figeac, St-Germain du Bel-Air et Sousceyrac). Aucune non-conformité ou mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections. Sur l'année 2017, seule la chaufferie de Gourdon sera concernée par ce type de contrôle spécifique.

Sur le plan des impacts environnementaux, l'année 2016 a connu **1 accident environnemental**. Il s'agissait d'un feu de compost sur la plateforme de Saint-Jean-Lagineste. Cette auto-inflammation liée aux conditions climatiques, a engendré l'intervention des pompiers pour sécuriser l'étalement du produit incandescent. Aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée.

Par ailleurs, **11 incidents mineurs** ont également été recensés. Il s'agit principalement de pollutions très localisées comme la rupture de flexibles hydrauliques sur des engins ou le débordement de cuves en déchetteries. Tous ces incidents ont été traités en interne par les agents avec le matériel disponible sur site.

À noter que 3 incidents concernent des départs d'incendie : le premier sur une déchetterie et les autres sur deux engins (chargeur et broyeur). Ces feux ont tous été circonscrits en interne sans impact environnemental significatif.

L'année 2017 sera portée par le développement du management environnemental en ligne avec les exigences de la norme environnementale ISO 14001:2015, dans la perspective d'une future certification.



Incendie de compost
à Saint-Jean-Lagineste



Contrôle réglementaire
de la chaufferie de Catus

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ARS : Agence Régionale de Santé.

Coliformes : le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

Entérobactéries : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

Équilibre calco-carbonique : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogencarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable : consiste à mettre en liaison de manière réciproque ou non des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

Maître d'Ouvrage : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

N.C. : Non-Conformité analytique au sens du non-respect des valeurs limites sur des paramètres caractéristiques de la qualité de l'eau potable pour la partie production.

NFU : (Formazine Nephelometric Unit) utilisé dans le Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, cette unité mesure la turbidité sous un angle de 90 ° à une longueur d'onde de 860 nm.

Périmètre de protection : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

SATESE : Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux

SDAEP : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Spores d'anaérobies sulfite réducteurs : les Anaérobies Sulfite Réducteurs (ASR) sont des germes telluriques (présents dans le milieu extérieur : sol, eau, air, etc., et capables d'y résister très longtemps sous forme de spore), présents également dans la flore intestinale de l'homme et des animaux. Ils se développent dans des conditions d'anaérobiose (absence d'oxygène).

Les spores de ces bactéries peuvent survivre dans l'eau beaucoup plus longtemps que les coliformes et sont résistants à la chloration. En cas de détection, une enquête doit être menée sur la distribution d'eau pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger potentiel pour la santé humaine résultant de la présence de microorganisme pathogène, par exemple des *Cryptosporidium* (note du décret 2001-1220).

Traçage hydrogéologique (Multi) : opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

